formagora
02 53 20 68 68
hello@formagora.fr
www.formagora.fr

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

LA FORMATION : « Revisiter son répertoire de chansons enfantines »

Durée : 14 heures
Nombre de minimum d'inscrits : 4
Nombre de places : 12
Coordination : Patricia MORREVE - 06 24 71 06 32 - patricia@formagora.fr
Programme de formation actualisé le 21/02/2025

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette formation permet de renouveler notre répertoire de chansons enfantines et le redynamiser, le revisiter par l'expérimentation … afin d'être dans le jeu et la créativité. Ceci pour revisiter les fondamentaux de l'éveil musical du tout-petit et redonner du sens à notre pratique d'éveil musical du tout-petit …

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE FORMATION

A l'issue de la formation et en situation professionnelle, les participants seront capables de :

- Intégrer un nouveau répertoire de chants, comptines, jeux de doigts, jeux corporels…
- Réinterpréter l'ancien avec créativité dans sa pratique d'éveil musical auprès des jeunes enfants

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Pendant la formation, les participants développent des capacités à :

- Elargir son répertoire de chants, comptines, jeux de doigts, jeux corporels…
- Consolider ses compétences en éveil musical
- Acquérir de nouveaux outils et les expérimenter
- Repositionner la démarche de fond de l'éveil musical du tout-petit
- Redonner du sens à sa pratique et la redynamiser, oser de nouvelles manières de faire

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

1ère JOURNEE : 7 heures

Introduction de la formation

- Présentation du formateur
- Rappel des objectifs de la formation
- Présentation détaillée du programme
- Recueil des attentes et objectifs précis des participants

Revisiter le répertoire de la petite enfance: Partie 1

- Recherches, créations et mises en scène à partir de textes, comptines, chansons connus…

Pratiques vocales et gestuelles - partie 1:

FORMAGORA SARL, 40 Allée de la Saulaie, 49800 Trélazé
Au capital de 15 000 € - N° SIRET : 884 745 555 00026 RCS Angers - Code APE : 7022Z - TVA : FR 69 884 745 555
Certificat QUALIOPI n° 24FOR00305.1
N° NDA 52 49 03673 49 enregistré auprès du Préfet de la région Pays de Loire - Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

PF 2025 – V11
MAJ : 17/07/2025

- Pratique et partages de répertoire de chansons, berceuses, comptines , jeux de doigts…
- Travail de la voix parlée et chantée
- La gestuelle « habitée » par l'imaginaire et la narration intérieure

Récapitulatif de la journée

- Identification et formulation de ce que l'on induit dans les différentes interprétations possibles des chants enfantins.
- La place et le rôle du répertoire dans la pratique de l'eveil musical du tout-petit :
- La voix parlée, chantée, la richesse du répertoire petite enfance en lien avec les phase de développement du tout-petit.

2ème JOURNEE : 7 heures

Pratique et transmission de nouveau répertoire de chansons, berceuses, comptines , jeux de doigts…

- Travail de recherche individuel et collectif sur l'interprétation du répertoire de manière créative et adaptée aux tout-petits
- Apprentissage et transmission du répertoire et exemples de différentes interprétations possibles

Revisiter le répertoire de la petite enfance : Partie 2

- Recherches, créations et mises en scène sur le nouveau répertoire acquis
- Mise en situation d'animation et analyse de pratiques.

Pratiques vocales et gestuelles - partie 2

- Travail plus technique de la voix parlée et chantée (respiration, posture , pose de voix)
- L'utilisation d'objets médiateurs pour la narration (marottes, peluches , petits instruments , objets de la nature et du quotidien…)

Récapitulatif de la journée 2

- La créativité dans notre interprétation du répertoire chanté
- Les différents dispositifs et outils favorisant l'expression personnelle et la créativité dans l'interprétation du répertoire

Synthèse de la formation

- Réflexion sur la démarche de fond de l'éveil musical et le rôle du répertoire dans le développement du jeune enfant.
- Exemples vidéo et audios de réinterprétation de chansons enfantines par des amateurs et des professionnels.
- Documents de synthèse avec bibliographie, webographie, discographie

Bilan de la formation

- Retour sur les attentes des stagiaires
- Bilan/évaluation et conclusion de la formation

Un temps d'échanges est prévu à chaque fin de séance : questions des participants et réponses du formateur.

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS UTILISÉS

L'entité bénéficiaire mettra à disposition du formateur et des apprenants une salle adaptée et le matériel pédagogique

FORMAGORA SARL, 40 Allée de la Saulaie, 49800 Trélazé
Au capital de 15 000 € - N° SIRET : 884 745 555 00026 RCS Angers - Code APE : 7022Z - TVA : FR 69 884 745 555
Certificat QUALIOPI n° 24FOR00305.1
N° NDA 52 49 03673 49 enregistré auprès du Préfet de la région Pays de Loire - Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

PF 2025 – V11
MAJ : 17/07/2025

nécessaire à la bonne réalisation de la formation.
Le support de formation sera partagé à l'ensemble des participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de l'enfance, enseignants en maternelle, artistes intervenants

PRÉREQUIS

• Avoir une connaissance minimale de la petite enfance et des besoins fondamentaux du tout-petit
• Connaitre et pratiquer un répertoire de chansons enfantines
• Et/ou avoir suivi les modules « chanter avec le tout-petit » ou « l'éveil musical du tout-petit »

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation.

DÉLAI D'ACCÈS

L'accès de la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 15 jours à 2 mois selon le mode de financement.

MESURES SANITAIRES

Afin d'assurer une sécurité optimale aux participants et au formateur, l'entité bénéficiaire s'engage à respecter les mesures sanitaires mises en place dans un contexte d'endémie, d'épidémie ou de pandémie.
Si les conditions ne sont pas réunies, il sera possible de réaliser la formation en distanciel ou de la reporter.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroulera en présentiel au sein des locaux de l'entité bénéficiaire.

•MÉTHODES :
Le formateur utilise les méthodes expositives, interrogatives, démonstratives et actives. Il apporte des apports techniques et pratiques, couplés avec des cas pratiques afin d'intégrer au mieux les nouvelles connaissances et compétences. Aussi, les participants sont invités à participer activement aux études de cas concrets, ateliers de travail, débats et mises en situation. Les cas pratiques, issus de cas réels, sont réalisés aussi bien de façon individuelle et sous-groupe pour stimuler les échanges. Debriefing individuel et collectif

ÉVALUATIONS

Modalités d'évaluation :

- Un test d'évaluation des compétences est administré auprès des participants avant l'entrée en formation.
- Une évaluation diagnostique orale est réalisée en début de formation pour recueillir les attentes des participants et vérifier que celles-ci correspondent bien aux objectifs de la formation (permettant d'éviter les mauvaises orientations et ruptures de parcours).
- Des évaluations formatives via des questions orales seront effectuées au cours de la formation.
- En fin de formation, un quizz est réalisé afin de mesurer l'assimilation des connaissances et compétences.

Modalités d'évaluation de la formation :

- A la fin de la formation, une évaluation à chaud de la formation est réalisée par les participants.

FORMAGORA SARL, 40 Allée de la Saulaie, 49800 Trélazé
Au capital de 15 000 € - N° SIRET : 884 745 555 00026 RCS Angers - Code APE : 7022Z - TVA : FR 69 884 745 555
Certificat QUALIOPI n° 24FOR00305.1
N° NDA 52 49 03673 49 enregistré auprès du Préfet de la région Pays de Loire - Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

PF 2025 – V11
MAJ : 17/07/2025

Modalités de suivi :

- Une liste des émargements sera remise à l'entité bénéficiaire ainsi qu'un certificat de réalisation.

VALIDATION / CERTIFICATION

● A l'issue de la formation, les acquis de connaissances seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM, quizz, mise en situation…). Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.
● La formation n'est ni inscrite au RNCP, ni au RS.

RÉFÉRENCES DU FORMATEUR

Les formateurs formagora sont référencés sur la base de leurs expertises dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Pour plus de précisions sur les expertises et qualifications du formateur, merci de nous contacter.

VOS CONTACTS

Contacts utiles pour vous apporter des précisions sur les modalités techniques et pédagogiques de cette formation :

- Pour une précision technique : Emeline au 07 79 12 17 23 - emeline@formagora.fr
- Pour une précision pédagogique : Patricia au 06 24 71 06 32 - patricia@formagora.fr

INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE POUR CE PROGRAMME

- Nombre de stagiaires formés en 2024 : 2
  - Satisfaction globale moyenne : 9,88 /10
  - Note générale de la formation : 9,17 /10
  - Note générale moyenne attribuée aux formateurs : 10 /10

Pour plus de précisions sur les indicateurs de ce programme, merci de nous contacter.

INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE GLOBAUX *

- Nombre total de stagiaires formés par formagora en 2024 : 1 318
- Nombre total de formations réalisées par formagora en 2024 : 172
- Nombre d'évaluations de satisfaction reçues : 1 208 évaluations
  - Satisfaction globale moyenne : 9,57 /10
  - Note générale de la formation : 9,21 /10
  - Préparation et organisation de la formation : 9,43 /10
  - Note générale moyenne attribuée aux formateurs : 9,91 /10

** Toutes formations confondues*

RÉFÉRENCEMENTS POSSIBLES

OPCO, Fonds de formation des travailleurs indépendants, France Travail, Formiris, VIVEA.
Non finançable par le CPF.

FORMAGORA SARL, 40 Allée de la Saulaie, 49800 Trélazé
Au capital de 15 000 € - N° SIRET : 884 745 555 00026 RCS Angers - Code APE : 7022Z - TVA : FR 69 884 745 555
Certificat QUALIOPI n° 24FOR00305.1
N° NDA 52 49 03673 49 enregistré auprès du Préfet de la région Pays de Loire - Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

PF 2025 – V11
MAJ : 17/07/2025